



Communiqué de presse
Paris, le 9 mars 2017

Afin d'établir une nouvelle stratégie fluviale pour le Grand Est, l'association plaide pour des études réactualisées et croisées sur les projets Seine-Est et Saône-Moselle.Saône-Rhin

A la suite des demandes de l'association Seine-Moselle-Rhône, l'Etat avait reconnu le bien-fondé et la légitimité d'une restitution des études relatives au projet Saône-Moselle.Saône-Rhin (inachevées en application stricte du rapport de la Commission Mobilité 21 repoussant la réalisation du projet à un horizon « lointain », c'est-à-dire au-delà de 2050). Cette restitution a pu être réalisée le 8 mars, sous l'égide du Préfet de la région Grand Est et à l'attention d'un comité restreint, en amont de la traditionnelle réunion annuelle de l'association.

Les volets technico-environnemental et socio-économique (quoiqu'inachevées pour cette dimension) des études Saône-Moselle.Saône-Rhin ont été ainsi synthétisées par le maître d'ouvrage Voies navigables de France, qui a par ailleurs réalisé un point sur une autre démarche conduite parallèlement : les études sur le corridor multimodal Amsterdam-Marseille

Après cette restitution, les responsables politiques et économiques invités par l'association Seine-Moselle-Rhône ont souligné la nécessité de poursuivre les réflexions sur l'aménagement fluvial du grand quart Nord-Est français. André ROSSINOT, Président de l'association, a fait adopter une motion qui vise à encourager une nouvelle stratégie nationale en matière d'infrastructures fluviales.

Un processus de maillage à conforter après Seine-Nord Europe

En ouverture des débats, Gérard LARCHER, Président du Sénat, a rappelé que le pays ne tirait pas assez profit de ses ports et de son réseau fluvial, mais voit dans le projet Seine-Nord Europe un motif d'espoir pour relancer le maillage fluvial du territoire.

Jean-Michel SOUFFLET, Président du Directoire du groupe Soufflet (groupe agro-alimentaire, 4,7 Mds € de CA), a pour sa part souligné, chiffres à l'appui, combien les coûts de transport conditionnaient à la fois la compétitivité des céréales françaises sur le marché international et celle de nos agriculteurs. « Avec des projets structurants tels que le canal Seine-Nord Europe, Bray/Seine – Nogent/Seine et Saône.Moselle.Saône-Rhin, nous pouvons rattraper ce retard et redonner des leviers de compétitivité aux territoires et à la filière agricole française » a-t-il conclu face notamment à François BAROIN, Sénateur-Maire de Troyes, très impliqué sur le dossier Bray/Seine – Nogent/Seine.

Si les études Saône-Moselle.Saône-Rhin n'ont pu être menées à leur terme, à la suite au rapport de la Commission Mobilité 21, Pascal GIRARDOT, Directeur général délégué de Voies navigables de France, a estimé que leur reprise avait une raison d'être, sur un tracé qui manque d'infrastructures de transport et de plates-formes logistiques. Les entretiens réalisés dans le cadre des études entamées sur ce projet ainsi que pour l'étude sur le corridor de transport Amsterdam-Marseille ont permis en effet d'identifier de nouvelles pistes d'amélioration de la compétitivité du transport fluvial : optimisation des motorisations, offre multimodale, perspectives encourageantes d'une nouvelle gouvernance mutualisée des Ports sur la Moselle, un objectif partagé entre l'Etat, VNF ainsi que le Pôle métropolitain européen du Sillon Lorrain présidé par André ROSSINOT.

Un levier d'aménagement des territoires et de transition énergétique

Peter BALAZS, Coordonnateur européen pour le corridor de transport Mer du Nord - Méditerranée, a rappelé toute l'importance de ce corridor qui concentre 44 % des flux maritimes de l'Union européenne, 40 % des flux de transport fluvial et 18 % des flux ferroviaires. « La démarche européenne des corridors de transport

se veut progressive et commune, et associe l'encadrement européen et l'initiative locale ». Députée européenne du Grand Est, Nathalie GRIESBECK a mis en exergue le potentiel économique du cœur de l'Europe, et l'intérêt de renforcer l'intégration européenne via les réseaux de transport (programme RTE-T). Le plan Juncker constitue également à ses yeux un outil complémentaire d'investissements européens au service des pays membres.

L'attractivité, la compétitivité et le désenclavement des territoires ont constitué des thématiques souvent reprises à l'occasion de cette réunion. Pour Christine GUILLEMY, Vice-Présidente de la Région Grand Est en charge des Mobilités et Infrastructures de Transport, la région Grand Est, qui accueille un tiers du réseau fluvial français, a une responsabilité particulière en matière d'aménagements fluviaux. Il faut, selon elle, réfléchir au maillage fluvial vers l'Ouest et vers le Sud, s'engager sur ces dossiers avec l'ensemble des parties concernées et faire aboutir les études entamées sur le projet Saône-Moselle-Saône-Rhin, comme l'a également souhaité dans son intervention le Président du CESER Grand Est, Patrick TASSIN. Christine GUILLEMY a également profité de cette tribune pour annoncer officiellement, de la part du Président Philippe RICHERT, l'adhésion de la Région Grand Est à l'association Seine-Moselle-Rhône.

Plusieurs intervenants, à l'image de Charles GUENÉ, Sénateur de la Haute-Marne, ou Dominique POTIER, Député de Meurthe-et-Moselle, ont également mis en avant la contribution du transport fluvial à la nécessaire transition énergétique et écologique, dans le droit fil de l'Accord de Paris signé à l'issue de la COP 21. Le transport fluvial est également le mode de transport le plus adapté aux défis d'une économie plus circulaire de dimension européenne a rappelé Dominique POTIER.

Une motion à l'attention des candidats aux élections présidentielle et législative

Après avoir remercié les intervenants de ce jour, André ROSSINOT a présenté le projet de motion préparé par l'association (cf. PJ). Cette motion souligne la nécessité d'avoir une « *nouvelle démarche globale, complémentaire et croisée d'analyse des projets de liaisons fluviales Seine-Est et Saône-Moselle-Saône-Rhin* » afin de « *déterminer la stratégie nationale en matière d'infrastructures fluviales au cœur d'une véritable politique d'aménagement du territoire.* » Cette motion sera transmise à l'attention des candidats à l'élection présidentielle et aux principaux candidats aux élections législatives au sein des régions concernées.

André ROSSINOT a par ailleurs donné rendez-vous en 2018 aux participants, à ses invités et membres de l'association au Parlement européen de Strasbourg désormais présidé par Antonio TAJANI, ancien Commissaire européen aux Transports, avec le soutien de Nathalie GRIESBECK.

Rappel sur l'association « Seine-Moselle-Rhône »

Créée en 1999 et présidée par André ROSSINOT, Président de la Métropole du Grand Nancy et ancien Ministre, l'association Seine-Moselle-Rhône entend contribuer au développement du transport fluvial à travers le soutien aux politiques de modernisation du réseau navigable français et d'interconnexion des grands bassins français par des liaisons fluviales à grand gabarit. L'objectif à terme est de permettre la connexion des bassins de la Seine, du Rhin, de la Moselle, du Rhône et de la Saône au réseau fluvial européen à grand gabarit afin de doter la France d'un maillage fluvial performant, offrant aux entreprises une nouvelle compétitivité et aux territoires de nouvelles perspectives de développement durable.

Contact presse : Yann JOSSE - 01.44.56.09.56 - yjosse@alliantis.fr